

Une aide pour les malvoyants au cinéma

CINÉMA Les films bénéficiant d'aide à la production devront inclure l'audio-description

Ces dernières années, les initiatives se sont multipliées pour permettre à tous de jouir des productions cinématographiques. La Fédération Wallonie-Bruxelles vient de prendre une nouvelle mesure en ce sens à l'initiative de la ministre de la culture Alda Greoli (CDH). Désormais, les longs-métrages bénéficiant d'une aide à la production devront être disponibles en audio-description.

5.000 euros par film

La chose ayant évidemment un coût pour le producteur, il est d'ores et déjà prévu que les aides à la production du Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel seront systématiquement majorées d'un montant de 5.000 euros par film pour mettre en place l'audio-

description. Une somme qui devrait, annonce le ministère, couvrir plus de la moitié des coûts estimés pour réaliser cette opération.

« Plus de 50.000 personnes sont malvoyantes en Fédération Wallonie-Bruxelles, rappelle Alda Greoli. Il s'agit donc d'une question tout à fait fondamentale en termes d'accès à la culture. Je suis également convaincue de l'atout supplémentaire que cela représentera pour la diffusion de nos films dans toute la francophonie, que ce soit au cinéma ou à la télévision. Le faire systématiquement, au plus près de la réalisation du film, en renforcera encore la qualité et le rayonnement. La Fédération Wallonie-Bruxelles compte par ailleurs des artistes et des bureaux qui colla-

borent à l'audio-description. Cette mesure participe dès lors aussi au développement social et économique. »

L'audio-description est aujourd'hui facilement diffusable dans les cinémas, soit par des équipements intégrés aux salles, soit via certains smartphones. Par ailleurs, elle peut être intégrée sur les DVD ou Blu-ray, par le biais de la Vidéo à la demande (VOD) ou lors de la diffusion sur une chaîne de télévision.

Une enveloppe de 70.000 euros annuels a été prévue pour cette opération, en se basant sur les chiffres des aides à la production de 2015, année où 14 longs-métrages ont bénéficié du soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles. ■

JEAN-MARIE WYNANTS